**Concours Général de Théologie – Collège des Bernardins**

**Vingt quatrième session, année 2023**

**« Délivre-nous du mal »**

**Épreuve orale**

Durée de l’épreuve : 30 minutes

(exposé de 10 à 12 minutes suivi de questions du jury pendant 15 à 13 minutes)

Préparation avant de se présenter devant le jury : 1 heure

Documents autorisés : la Bible (signets autorisés)

**Sujet**

Tiré au sort parmi les sujets suivants :

1. « Dieu n'est pas venu supprimer la souffrance ; il n'est même pas venu l'expliquer, mais il est venu la remplir de sa présence. » Comment comprenez-vous, à la lumière de l'Écriture, cette affirmation de Paul Claudel ?
2. Dans la guérison de l’aveugle-né en *Jn 9*, à la question : « Qui a péché ? ». Jésus répond : « Ni lui, ni ses parents n’ont péché. »

Expliquez.

1. « Heureux ceux qui pleurent » (*Mt 5,4*). Comment comprenez-vous cette affirmation paradoxale à la lumière de l’Écriture ?
2. « "Il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n’y aura plus de deuil, ni cri, ni douleur : ce qui était en premier s’en est allé." Alors celui qui siégeait sur le Trône déclara : "Voici que je fais toutes choses nouvelles." » (*Ap 21, 4-5a*). Comment recevoir ces promesses de manière juste dans notre présent ?